

Les résultats 2015

de l'enquête CIAN

Le baromètre du CIAN sur le climat des affaires en Afrique

Investissement, rentabilité, environnement des affaires... le CIAN sonde chaque année les opérateurs implantés en Afrique pour élaborer son Baromètre sur l'activité des entreprises et le climat des affaires, témoignage de terrain et indice de référence pour tout investisseur s'intéressant au continent.

Pour cette 27^e édition du Baromètre CIAN, les opérateurs investis en Afrique ont, à nouveau, été interrogés sur un ensemble d'éléments impactant le développement des affaires et divisé en deux grandes parties :

1. une partie conjoncturelle sur les performances et perspectives d'activités de l'entreprise sur trois ans : chiffre d'affaires, investissements, rentabilité, créances sur l'État et créances sur le secteur privé local ;

2. une partie structurelle d'appréciation de l'environnement des affaires dans le pays d'implantation : 39 critères répartis en sept grands postes – infrastructures, administration, économie et finance, social, socio-culturel, coûts des facteurs et développement durable.

En 2015, ce sont 645 dirigeants d'entreprises ou filiales de groupes français qui ont répondu à cette enquête : 107 sur l'Afrique du Nord, 268 en Afrique de l'Ouest, 110 en Afrique Centrale et 160 pour l'Afrique Australe, Orientale et océan Indien (Afrique AOOI).

I/ Bilan de l'activité des entreprises sur 2014-2016

Baisse des cours des matières premières, tassement de la croissance mondiale notamment chinoise, crise sanitaire, environnement sécuritaire complexe, échéances électorales... En dépit des nombreux facteurs qui ont ébranlé la croissance des pays africains cette année, le continent demeure un marché dynamique comme en témoigne l'activité des entreprises françaises s'y développant.

En effet, sur l'exercice 2014, plus de la moitié d'entre elles ont enregistré un chiffre d'affaires (CA) en croissance, et les projections pour 2016 sont encourageantes avec 58 % prévoyant une croissance de leur CA. C'est l'Afrique du Nord qui arrive en tête pour cet indicateur avec des prévisions de CA en hausse en 2016 pour plus de 68 % des sondées.

Parmi les pays les plus dynamiques, où plus des deux tiers des entreprises prévoient une augmentation de leur CA pour 2016, on retrouve l'Égypte (100 %), le Maroc (94 %), le Nigeria (76 %), l'Afrique du Sud (86 %), Maurice (83 %), la Tanzanie (78 %) et la Zambie (80 %). La situation est moins florissante en Mauritanie, Tunisie, Angola ou Guinée Équatoriale où respectivement 100 %, 73 %, 86 % et 75 % des sondées prévoient un CA en stagnation ou en baisse pour 2016.

Les investissements sont stables sur le continent, après une légère contraction en 2015 avec 43 % d'entreprises ayant augmenté leurs investissements contre 46 % en 2014, elles sont 51 % à prévoir des investissements supplémentaires en 2016. L'Afrique AOOI est la région où les entreprises investiraient le plus : de 51 % en 2014, elles seraient presque 60 % à augmenter leurs investissements dans cette zone en 2016. En effet, à Djibouti, en Éthiopie, au Mozambique, en Tanzanie ou à Maurice, plus de 65 % des interrogées prévoient d'investir dans l'année à venir. Hors Afrique AOOI, notons aussi le Sénégal avec 63 % et l'Égypte avec 89 % d'intentions d'investissements en 2016.

Ces investissements croissants s'expliquent notamment par une rentabilité souvent rapide et élevée en Afrique. Ceci se confirme à nouveau cette année puisqu'alors que seules 28 % des entreprises ont enregistré des résultats déficitaires en 2014, elles ne seraient plus que 11 % en 2016. En 2015, 78 % des sondés afficheraient des résultats bénéficiaires ou équilibrés.

Contrairement à l'année dernière, où c'est en Afrique Centrale que l'on trouvait le plus grand nombre d'entreprises bénéficiaires, l'Afrique AAOI prend le devant avec des entreprises qui affichent des résultats bénéficiaires ou équilibrés à 71 % en 2014, 82 % en 2015 et 91 % pour 2016. Ainsi, alors qu'au Gabon, les entreprises bénéficiaires sont passées de 53 % des sondées en

2014 à seulement 32 % pour les prévisions 2016, on observe l'inverse au Kenya, avec 42 % en 2014 à 75 % pour 2016.

Les créances et arriérés de paiement (secteurs public et privé local confondus) restent globalement contenus au niveau continental avec seulement 23 % des sondées estimant leur niveau élevé en 2015. Néanmoins, il convient de souligner une dégradation notable de la situation en Afrique Centrale où les entreprises déplorent des créances en hausse. Alors que sur la période 2013-2014-2015, 34 % d'entre elles en moyenne estimaient le niveau de leurs créances sur l'État élevé, pour la période 2014-2015-2016, ce chiffre grimpe à 43 %. Ainsi, sur 2015, les créances de l'État sont jugées élevées par 63 % des chefs d'entreprises au Gabon, 50 % en Guinée Équatoriale, 50 % en RDC, 47 % au Cameroun ou encore 44 % au Tchad.

III/ L'environnement des affaires en 2015

La note générale d'appréciation du climat des affaires pour le continent ne montre aucune évolution entre 2014 et 2015. Elle reste identique à 2,39 sur 5, soit en dessous de la moyenne. Les notes par région suivent cette tendance avec des

variations très faibles d'une année sur l'autre, en dehors de l'Afrique du Nord qui après une baisse en 2014 (2,56) remonte à 2,95 sur 5 en 2015. Sur les 34 pays évalués cette année, 15 obtiennent une note supérieure à 2,5 sur 5, dont tous les pays d'Afrique du Nord et 7 des 12 pays d'Afrique AAOOI appréciés. Pour ceux dont le score reste inférieur à la moyenne, notons que c'est le cas de l'ensemble des pays d'Afrique Centrale et de 7 des 10 pays d'Afrique de l'Ouest évalués.

Sur la totalité du panel, c'est le Maroc qui arrive en tête avec une note de 3,48, suivi de Maurice avec 3,34 alors que la RDC et la RCA sont notées en dessous de 1,60.

Ces scores attestent d'un environnement des affaires globalement complexe, offrant une visibilité limitée pour le gestionnaire de risques que le chef d'entreprise. Le niveau de rentabilité présenté dans la partie précédente n'est que la rémunération d'une prise de risque important confirmant ainsi que l'Afrique est un bon risque pour les investisseurs.

Parmi les contraintes les plus souvent citées par les entreprises sondées, on relève :

- la faiblesse des réseaux de production et de distribution électrique et par conséquent, le coût élevé de l'électricité noté 1,90 sur 5 ;

Appréciation de l'environnement des affaires

Note moyenne par pays

	Note > 2,5/5			Note < 2,5/5	
	2015	2014		2015	2014
Maroc	3,48	3,22	Burkina Faso	2,45	2,55
Maurice	3,34	3,40	Guinée Equatoriale	2,37	2,55
Afrique du Sud	2,92	2,96	Mozambique	2,37	2,33
Tunisie	2,91	2,40	Cameroun	2,35	2,33
Ouganda	2,90	3,09	Gabon	2,34	2,30
Kenya	2,72	3,07	Côte d'Ivoire	2,32	2,34
Djibouti	2,72	2,35	Congo	2,26	1,99
Togo	2,71	2,83	Burundi	2,26	2,05
Egypte	2,70	-	Nigeria	2,20	2,14
Ghana	2,69	2,68	Bénin	2,19	2,26
Mauritanie	2,68	2,10	Mali	2,16	2,15
Sénégal	2,61	2,45	Guinée	2,11	1,97
Ethiopie	2,59	2,31	Angola	2,07	2,24
Zambie	2,58	2,46	Tanzanie	1,99	2,08
Algérie	2,56	2,67	Niger	1,95	1,96
			Madagascar	1,93	2,04
			Tchad	1,88	1,91
			RDC	1,60	1,78
			RCA	1,59	2,19

- la lourdeur et l'inefficacité des administrations, la fraude douanière notée 1,80 sur 5, les délais des procédures judiciaires ou encore la quasi-inexistence du droit foncier ;
- l'impact du secteur informel et le niveau de corruption évalué à 1,76 sur 5 ;
- la défaillance des systèmes de formation nationaux et donc le faible niveau de compétences de la main-d'œuvre locale.

Néanmoins, le continent présente aussi des atouts certains pour le développement des affaires :

- un réseau aérien dense et opérationnel noté 3,08 sur 5, ainsi qu'un réseau de télécommunications performant ;
- un système bancaire de qualité et une offre de plus

- en plus structurée et adaptée au marché africain ;
- un droit du travail et un coût de la main-d'œuvre, noté 3,36, attractifs ;
- en dehors d'une minorité de pays, un environnement sécuritaire stable et une certaine fiabilité des partenaires locaux.

C'est grâce à leur connaissance historique de l'Afrique, leur expertise et savoir-faire dans de nombreux secteurs et leurs actions en matière de RSE que les entreprises françaises poursuivent leur développement sur un marché africain complexe mais porteur de nombreuses opportunités.

*Enquête et analyse
réalisées par Alix Camus,
directrice du Cian*

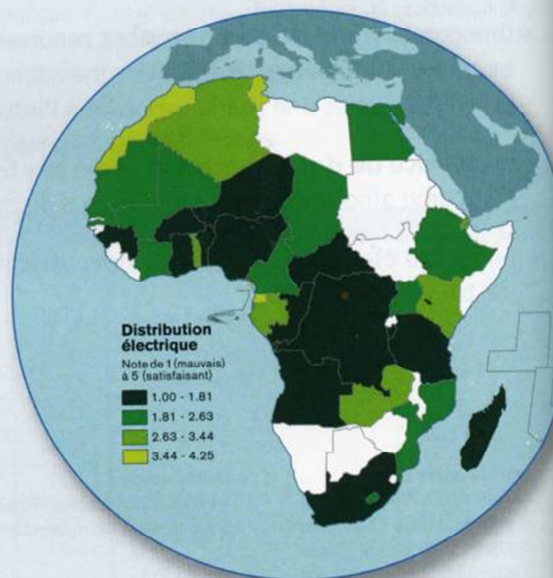
Environnement des affaires en 2015

En répondant à l'enquête CIAN, le chef d'entreprise est appelé à apprécier l'environnement des affaires de son pays d'implantation, en qualifiant 7 postes, répartis en 39 critères, de mauvais (1), moyen (3) ou satisfaisant (5) :

- infrastructures : 8 critères
- administration : 9 critères
- économie et finance : 4 critères
- social : 6 critères
- socio-culturel : 3 critères
- coût des facteurs : 7 critères
- développement durable : 2 critères

Le graphique général du Baromètre CIAN donne les résultats par grandes zones géographiques. Les cartes présentent les appréciations données sur quelques critères clés. Dans les fiches pays qui suivent, sont exposés les points forts et points faibles de l'environnement des affaires des 34 pays évalués cette année.

DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE



Afrique (Continent)

Appréciation de l'environnement des affaires : 2,39 sur 5 ▶

Points forts	Var/2014	Points faibles	Var/2014
Réseau aérien	▲	Efficacité de l'administration	▼
Réseau télécoms	▶	Droit foncier	▶
Qualité du secteur bancaire	▶	Impact du secteur informel	▶
Droit du travail	▲	Niveau de corruption	▶
Sécurité des personnes	▲	Coût de l'électricité	▼